



15ème législature

Question N° : 45302	De M. Vincent Ledoux (Agir ensemble - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse >Conséquences de la tempête Eunice pour les maraîchers	Analyse > Conséquences de la tempête Eunice pour les maraîchers.
Question publiée au JO le : 19/04/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les conséquences de la tempête Eunice pour les maraîchers. La tempête Eunice a fortement endommagé près de 100 000 m² de surfaces de serres dans près de cent exploitations dans les Hauts-de-France, pour des dégâts estimés à 2 millions d'euros. Ces professionnels ont effectué les démarches classiques auprès des assurances et l'instruction suit son cours. Face à ce type de catastrophe, M. le député demande à M. le ministre les intentions du Gouvernement pour accélérer les délais d'expertise sur les dégâts matériels par les société d'assurance. Également, il souhaiterait savoir si un fonds d'urgence est prévu à ce jour pour les professionnels du secteur touchés par la tempête Eunice.